

NEUVIÈME CONGRÈS DE L'ASSOCIATION  
DES CERCLES FRANCOPHONES  
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

et

LVI<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION  
DES CERCLES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE  
DE BELGIQUE

# CONGRÈS DE LIÈGE

23-26 AOÛT 2012

ACTES  
TOME II / VOLUME 3

## DES *BLATTMASKEN* DANS LA ROME CAROLINGIENNE. ENTRE REMPLOI ET IMITATION

Stéphanie DERWAEEL

La *Blattmaske* ou tête végétalisée est un motif romain apparu au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>1</sup> Elle ne cessa d'être utilisée dans l'univers des formes<sup>2</sup>, et donc de se renouveler. Mais il est un milieu qui constitue un jalon important dans l'histoire de son utilisation : la Rome de l'époque carolingienne. Après une rupture de près de quatre siècles dans la mise en œuvre italique du motif, le remploi de fragments du temple de *Sol Invictus* semble en effet être à l'origine d'un certain regain d'intérêt pour le sujet dans des églises romaines du IX<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il ne soit pas toujours aisé de distinguer des originaux antiques spoliés, parfois retravaillés, de créations médiévales, l'examen des fragments et de leur contexte permet de préciser leur origine et leur signification.

Les *spolia*, matériaux de construction réemployés d'un bâtiment à un autre<sup>3</sup>, sont très répandus dans les villes de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge. Ils ont tour à tour été interprétés comme relevant d'un changement dans les conceptions esthétiques, d'un besoin imposé par des impératifs écono-

1. Voir notre thèse de doctorat, *Entre tradition et innovation. La tête végétalisée dans les décors romains : origine, diffusion et signification d'un thème ornemental* soutenue en août 2016 à l'université de Liège et l'université de Paris-Sorbonne et actuellement en cours de publication. Nous y analysons les mécanismes plastiques et idéologiques qui ont présidé à la formation du motif et ont permis le maintien de son utilisation, de sa naissance à son appropriation par le monde chrétien.

2. M. Wegner, « Blattmasken », *Adolph Goldschmidt zu seinem siebenzigsten Geburtstag am 15. Januar 1933*, Berlin, 1935, p. 43-50 ; H. Keller, « Blattmaske », *Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte*, II, Stuttgart-Waldsee, 1948, col. 867-874 ; K. Basford, « The Foliate Head », *Folklore*, 79/1 (1968), p. 59-61 ; K. Toma, *La tête de feuilles de l'Antiquité au Moyen Âge. Étude d'un thème de Métamorphose végétale (Université de Paris-Sorbonne. Lettres et Civilisation. Thèse pour le Doctorat du troisième cycle)*, Paris, 1974 ; A. Mazza, « La maschera fogliata : una figura dei repertori ellenistico-orientali riproposta in ambito bizantino », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, XXXII, 5 (1982), p. 23-32 ; H. Westermann-Angerhausen, « Blattmasken, Maskenkapitelle, Säulenhäupter Variationen über ein vorgegebenes Thema », *Boreas*, VI (1983), p. 202-211 ; P.-Y. Le Pogam, « Le thème de la 'tête de feuilles' aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : l'humanisme gothique à l'épreuve ? », *La sculpture en Occident. Études offertes à Jean-René Gaborit*, Paris, 2007, p. 32-45.

3. Sur le débat de la légitimité de l'appellation, voir J. Alchermes, « Spolia in Roman Cities of the Late Empire : Legislative Rationales and Architectural Reuse », *Dumbarton Oaks Papers*, 48 (1994), p. 167-178.

miques, d'un processus d'accumulation à but idéologique, ou d'un recours plus commode à des matériaux déjà prêts à l'emploi<sup>4</sup>. Ces différents points de vue ne s'excluent pas nécessairement l'un l'autre. La dislocation des monuments publics de Rome s'accélère dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, mais l'emploi de *spolia* marque déjà le paysage urbain depuis près d'un siècle, comme en témoigne l'arc de triomphe dédicacé par Constantin en 315<sup>5</sup>. Ce « recyclage architectural »<sup>6</sup> témoigne alors d'un goût de la *varietas* et d'un souci de légitimation politique<sup>7</sup>. Rapidement, les monuments se voient démantelés et recomposés afin d'entretenir le souvenir physique de la grandeur de l'héritage de la Rome classique. Dès le IV<sup>e</sup> siècle, un vaste *corpus* législatif témoigne d'ailleurs d'une volonté de codifier cette pratique du remploi<sup>8</sup>.

L'exploitation des monuments publics de Rome sera placée sous l'autorité impériale jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle, avant de passer aux mains du pouvoir pontifical<sup>9</sup>. Aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, les *spolia* sont d'un usage fort répandu dans les églises de la ville<sup>10</sup>. Ils permettent un gain de temps et d'argent non négligeable, mais sont surtout les « emblèmes de plusieurs siècles de splendeur civique »<sup>11</sup> liés au goût antiquisant de l'époque. L'Antiquité est en effet rénovée, mais surtout améliorée par le Christianisme pour surpasser les modèles de la Rome de Constantin<sup>12</sup>. Cette *renovatio imperii romani* s'accompagne ainsi d'une politique papale de valorisation du patrimoine. Églises, chapelles, oratoires et autres lieux de culte deviennent les nouveaux points de référence du paysage urbain où subsistent les restes de l'Antiquité<sup>13</sup>.

4. Sur les *spolia* et leurs interprétations, voir B. Brenk, « Spolia from Constantine to Charlemagne: Aesthetics versus ideology », *Dumbarton Oaks Papers*, 41 (1987), p. 103-109 ; Alchermes, *op. cit.* (n. 3) ; D. Kinney, « Spolia from the Baths of Caracalla in Sta. Maria in Trastevere », *The Art Bulletin*, 68-3 (1986), p. 379-397 ; M. Greenhalgh, *The Survival of Roman Antiquities in the Middle Ages*, Londres, 1989 ; D. Kinney, « Roman Architectural Spolia », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 145, 2 (2001), p. 138-161 ; F. Mauro, *La rinascita dell'antico. Recupero e riutilizzo dei monumenti classici nel Medioevo*, Rome, 2001 (*Studi e Saggi*, 18) ; M. F. Hansen, *The Eloquence of Appropriation. Prolegomena to an Understanding of Spolia in Early Christian Rome*, Rome, 2003 (*Annalecta Romana Instituti Danici, Supplementum*, XXXIII) ; P. Liverani, « Reimpiego senza ideologia. La lettura antica degli spolia dall'arco di Costantino all'età carolingia », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts. Römischen Abteilung*, 111 (2004), p. 383-434.

5. Sur les *spolia* de l'arc et la pratique du remploi à l'époque de Constantin, voir H. P. L'Orange, A. von Gerkan, *Der spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogens*, Berlin, 1936 ; H. Kähler, *Römische Gebälke des Konstantinsbogens*, Heidelberg, 1953 ; Brenk, *op. cit.* (n. 4), p. 103-107 ; P. Peirce, « The Arch of Constantine: Propaganda and Ideology in Late Roman Art », *Art History*, 12 (1989), p. 387-418 ; Alchermes, *op. cit.* (n. 3), p. 170.

6. *Ibid.*, p. 170, 178.

7. Brenk, *op. cit.* (n. 4), p. 103-106.

8. Alchermes *op. cit.* (n. 3).

9. B. Ward-Perkins, *From Classical Antiquity to the Middle Ages: Public Building in Northern and Central Italy, AD 300-850*, Oxford, 1984, p. 204-205.

10. *Ibid.*, p. 217.

11. « emblems of centuries of civic splendor » Alchermes, *op. cit.* (n. 3), p. 178.

Dans ce contexte d'exploitation du rôle mémoriel des restes de la première Chrétienté, on aime également mettre en avant les martyrs et les premiers évêques de Rome<sup>14</sup>. C'est ainsi qu'en 761, le pape Paul I<sup>er</sup> (757-767) fonde un complexe monastique en l'honneur de saint Sylvestre (314-335), saint Stéphane (254-257) et saint Dionysius (259-268). Il se situe à l'emplacement du temple du Soleil d'Aurélien<sup>15</sup>, et remploie les fragments d'une de ses frises<sup>16</sup>. L'édifice sera démoli entre 1591 et 1601 pour la reconstruction de l'actuelle Saint-Sylvestre-en-tête, et les fragments seront entreposés près de l'abside, où ils seront redécouverts entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>.

12. Sur la « renaissance » du VIII<sup>e</sup> siècle, voir R. Krautheimer, « The Carolingian Revival of Early Christian Architecture », *Art Bulletin*, 24 (1942), p. 1-38 ; J. Hubert, « Rome et la renaissance carolingienne », *Roma e l'età carolingia*, Rome, 1976, p. 7-14 ; L. De Lachenal, « Spolia » : uso e reimpiego dell'antico dal III al XIV secolo, Milan, 1995 (*Biblioteca di archeologia*, 24), p. 75-140 ; C. Bertelli, « I Longobardi e la rinascita carolingia », *Il futuro dei Longobardi. L'Italia e la costruzione dell'Europa di Carlo Magno (Brescia, 18 giugno-19 novembre 2000)*, C. Bertelli, G. P. Broglio (dir.), Milan, 2000, p. 349 ; M.-S. Masse, « Une, deux, trois... zéro Renaissance(s) ? », *La Renaissance ? Des Renaissances ? (VIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, M.-S. Masse (éd.), Paris, 2010, p. 7-28 ; F. Mora, « Renaissances de l'épopée ou satires de l'épopée ? Du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, l'Antiquité discutée dans l'*Illiade* et le *Waltharius* », *La Renaissance ? Des Renaissances ? (VIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, M.-S. Masse (éd.), Paris, 2010, p. 129-142 ; C. Veyrard-Cosme, « La Renaissance carolingienne au miroir des contemporains », dans *La Renaissance ? Des Renaissances ? (VIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, M.-S. Masse (éd.), Paris, 2010, p. 107-128.

13. L. Paroli, « Roma bizantina (VI-VIII secolo) », *Il futuro dei Longobardi. L'Italia e la costruzione dell'Europa di Carlo Magno (Brescia, 18 giugno-19 novembre 2000)*, C. Bertelli, G. P. Broglio (dir.), Milan, 2000, p. 310-329.

14. Voir Krautheimer, *op. cit.* (n. 12), p. 14-15.

15. R. Lanciani, « Forma Urbis Romae », Rome, 1990 (1901), pl. 8, 15. P. Pensabene, *Roma su Roma. reimpiego architettonico, recupero dell'antico e trasformazioni urbane tra il III e il XIII secolo*, Città del Vaticano, 2015, p. 381-384. Sur le temple, consulter R. Lanciani, « Di un frammento inedito della pianta di Roma antica riferibile alla regione VII », *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, XXII (1894), p. 297-308 ; Ch. Hülsen, « Il tempio del Sole nella VII regione di Roma », *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 1895, p. 39-59 ; H. Kähler, « Zum Sonnentempel Aurelians », *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Römische Abteilung*, 52 (1937), p. 94-105 ; S. Neu, *Römisches Ornament : stadtrömische Marmorgebälke aus der Zeit von Septimius Severus bis Konstantin*, Coesfeld, 1972, p. 85-91 ; B. Pettinau, « Frammenti architettonici pertinenti al Tempio del Sole di Aureliano », *Museo Nazionale Romano, Le sculture*, I, 8, Rome, 1985, p. 17-30 ; M. Torelli, « Topografia e iconologia. Arco di Portogallo, Ara Pacis, Ara Providentiae, Templum Solis », *Ostraka*, 1 (1992), p. 105-131 ; G. J. Calzini, F. Coarelli, « Sol, Templum », *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, IV, E. M. Steinby (éd.), Rome, 1999, p. 331-333 ; S. E. Hijmans, *Sol : The Sun in the art and religions of Rome*, thèse de doctorat inédite, Groningen, 2009, p. 484-485.

16. Les fragments sont aujourd'hui conservés au Musée des Thermes de la ville de Rome (Inv. n. 80100 bis, 80101, et 80102). Voir F. Toebelmann, *Römische Gebälke. Herausgegeben im Auftrage der Toebelmann-Stiftung der Heidelberger Akademie der Wissenschaften von Ernst Fiechter und Christian Hülsen*, Heidelberg, 1923, p. 111-112, fig. 86 ; Kähler, *op. cit.* (n. 15), p. 100-102, fig. 7-8 ; J. M. C. Toynbee, J. B. Ward Perkins, « Peopled scrolls : a hellenistic Motif in Imperial Art », *Papers of the British School at Rome*, XVIII (1950), p. 1-43 : p. 22, pl. XI, fig. 3 ; S. Neu, *op. cit.* (n. 15), p. 85-88, n° 44a, pl. 26a ; Pettinau, *op. cit.* (n. 15), I,5d, I,5e, I,5o ; A. Guidobaldi, P. Pensabene, « Il recupero dell'antico in età carolingia : la decorazione scultorea absidale delle chiese di Roma », *Rendiconti. Atti della Pontificia Accademia Romana di archeologia*, 78 (2006), p. 3-74 : p. 59-60. Pensabene, *op. cit.*, (n. 15), p. 842, fig. 1333.

La frise est animée de plusieurs têtes végétalisées<sup>18</sup> qui correspondent au type le plus représentatif du III<sup>e</sup> siècle à Rome : la végétalisation prend naissance dans la prolongation des joues et sur le menton, les feuilles se déploient de chaque côté du visage et se continuent en un rinceau ou en vrilles plus courtes, tandis que les cheveux sont constitués d'une série de petites feuilles polylobées qui se succèdent le long de la ligne du front, celles marquant les tempes se terminant par une spirale dans laquelle nous pouvons deviner une oreille stylisée. Les têtes de la frise aurélienne se caractérisent en outre par une physionomie caractéristique de cette période, avec de grands yeux ouverts aux pupilles percées en demi-lune, l'iris à la circonférence creusée, des paupières aux contours marqués, un froncement des sourcils provoquant des plis sur le front et des sourcils aux mèches individualisées. L'accentuation de l'expressivité du visage – modelé des chairs et plis – laisse entrevoir l'influence stylistique orientale déjà mise en évidence dans l'art du règne d'Aurélien<sup>19</sup>. Les rinceaux émergeant du visage couvrent ici l'ensemble de la frise et forment des volutes qui accueillent des Amours aptères sortant de fleurs et jetant des pierres sur des animaux.



Fig. 1 : Fragment de frise du temple du Soleil d'Aurélien, Musée des Thermes de la ville de Rome (cliché de Kähler, *op cit.* (note 15), fig. 4).

17. Sur la découverte des fragments, voir *Notizie degli scavi di Antichità. Atti della R. Accademia dei Lincei*, V (1908), p. 231-233 ; G. Gatti, *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, XXXVI (1908), p. 87.

18. La physionomie des visages et l'agencement des vrilles latérales traduisent des différences de « mains ».

19. Kähler, *op. cit.* (n. 15), p. 103-105 ; S. Neu, *op. cit.* (n. 15), p. 90 ; Pettinau, *op. cit.* (n. 15), p. 18.

Comment expliquer le recours à ce motif païen dans une église ? Le temple est dédié par Aurélien à *Sol Invictus*<sup>20</sup> et consacré le 25 décembre 274. Cette date correspond au jour de la fête *Dies Natalis Solis Invicti*, qui sera reprise dès les années 330 comme jour de la naissance du Christ<sup>21</sup>, d'ailleurs assimilé au dieu romain dès le III<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Le temple a donc pu faire l'objet d'une relecture chrétienne, justifiant ainsi la reprise de fragments de sa décoration dans un édifice religieux dédié aux premiers évêques de Rome. Il ne faut toutefois pas en déduire trop rapidement une réappropriation symbolique du motif de la *Blattmaske*. Dans l'Antiquité, cette végétalisation semble fonctionner comme une sorte d'épiclèse iconographique permettant de faire référence à un aspect particulier d'une divinité, certainement dans le sens de la fécondité, l'abondance, la prospérité, ou la vie cyclique. Quand la tête est dépourvue d'attributs permettant l'identification précise d'un dieu, son contenu se veut plus général. Elle renforce alors le message véhiculé par le reste de la décoration du *medium* concerné, impliquant une harmonie des règnes humain et végétal, garante de paix. Cette interprétation peut être appliquée à la frise du temple du Soleil. Mais c'est plutôt en tant que témoins matériels de la première chrétienté que nous avons proposé d'interpréter les *spolia* de cette époque, qui agiraient ainsi comme des *memoria*. Nous ne pensons donc pas qu'il faille chercher derrière cette reprise une relecture chrétienne du motif<sup>23</sup>.

Le complexe de Paul I<sup>er</sup> peut avoir exercé une influence non négligeable sur les constructions de l'époque car il est dédié à une figure primordiale de cette logique, directrice à l'époque, de légitimation par le passé. Quelques années avant sa construction, on élabore en effet la « Donation de Constantin »<sup>24</sup>, qui accorde un rôle de premier ordre à la figure de saint Sylvestre. Suivant cet acte, qui vise à servir les intérêts carolingiens et pontificaux, l'empereur aurait conféré le pouvoir temporel sur Rome, l'Italie et l'Occident au pontife Sylvestre I<sup>er</sup>, « successeur de saint Pierre et par consé-

20. Sur *Sol*, voir Hijmans, *op. cit.* (n. 15).

21. Sur le choix du solstice d'hiver comme date de la naissance du Christ : *ibid.*, p. 584-595.

22. Sur le rapport entre *Sol* et le Christ, voir M. Wallraff, « *Christus uerus Sol* » : *Sonnenverehrung und Christentum in der Spätantike*, Münster, 2001 ; Hijmans, *op. cit.* (n. 15), p. 567-582 ; sur *Sol* sous Aurélien et Constantin : *ibid.*, p. 583-620.

23. Nous ne possédons aucun indice sur la signification que peut avoir revêtu le motif au Moyen Âge. Voir Wegner, *op. cit.* (n. 2) ; Keller, *op. cit.* (n. 2) ; Basford, *op. cit.* (n. 2) ; Toma, *op. cit.* (n. 2) ; A. Grabar, *Les voies de la création en iconographie chrétienne. Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 1979 ; E. Panofsky, F. Saxl, *La mythologie classique dans l'art médiéval*, Brionne, 1990 ; K. Basford, « A new view of Green Man Sculptures », *Folklore*, 102/2 (1991), p. 237-239 ; Le Pogam, *op. cit.* (n. 2).

24. Sur ses implications politico-religieuses, voir De Lachenal, *op. cit.* (n. 12), p. 97-98. Consulter aussi Krautheimer, *op. cit.* (n. 12), p. 14.

quent autorité indiscutée et reconnue sur le plan religieux et spirituel »<sup>25</sup>. Nous savons par ailleurs que les *spolia* de documents anciens peuvent donner lieu à la redécouverte d'un motif et entraîner une période de regain d'intérêt pour son utilisation. « Dans le climat politique de la *Renovatio Imperii* »<sup>26</sup>, l'intégration de têtes végétalisées dans la décoration du IX<sup>e</sup> siècle de quatre églises titulaires témoins de la Rome chrétienne originelle, les églises de Saints-Nérée-et-Achille des Thermes de Caracalla, Saint-Martin-aux-Monts, Sainte-Praxède, et des Quatre-Saints-couronnés<sup>27</sup>, peut ainsi résulter du remploi de la frise du temple du Soleil dans le complexe de saint-Sylvestre.

L'église des Saints-Nérée-et-Achille des Thermes de Caracalla est construite vers 814 sous le pontificat de Léon III (795-816)<sup>28</sup>. Elle remplace l'église primitive « Fasciolae »<sup>29</sup> du IV<sup>e</sup> siècle, dont dépendait la catacombe de Domitilla où étaient conservés les restes des deux saints martyrs Nérée et Achille<sup>30</sup>. Deux corniches de marbre de la phase carolingienne<sup>31</sup>, encore en place, présentent le motif de la tête végétalisée<sup>32</sup>. À l'intérieur, sous le cul de four de l'abside, la corniche se compose d'une alternance de seize consoles et de quinze soffites. Ces derniers sont tous ornés de *Blattmasken*

25. « (...) successore di san Pietro e quindi autorità indiscussa e riconosciuta sul piano religioso e spirituale (...) » : De Lachenal, *op. cit.* (n. 12), p. 97.

26. « (...) nel clima politico della *Renovatio Imperii* (...) » : G. Sacchi, « Elementi dell'architettura carolingia ed affreschi medievali rinvenuti nella chiesa dei SS. Nereo e Achilleo in Roma », *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, LX (1989), p. 103-144 : p. 108 ; consulter aussi De Lachenal, *op. cit.* (n. 12), p. 130-131.

27. L'église Sainte-Agnès-hors-les-murs est édifiée sous le pontificat de Honorius I (625-638), et présente, sur la paroi interne de l'abside, une corniche faite d'une alternance de têtes végétalisées et de culots d'acanthe. Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 42-45. Pensabene, *op. cit.*, (n. 15), p. 390, 859, fig. 1357. Mais le remploi de cette frise est isolé dans le deuxième quart du VII<sup>e</sup> siècle et ne semble donc pas être à l'origine du regain d'intérêt pour le motif.

28. Sur l'église, consulter A. Guerrieri, *La Chiesa dei SS. Nereo ed Achilleo*, Città del Vaticano, 1951 (*Amici delle catacombe*, XVI) ; R. Krautheimer, *Corpus Basilicarum Christianarum Romae : The early Christian Basilicas of Rome (IV-IX Centuries)*, Cité du Vatican, III, 1977, p. 136 ss. ; Sacchi, *op. cit.* (n. 26). Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 393-395. Pour sa localisation précise, voir Lanciani, *op. cit.* (n. 5, 1990), pl. 42.

29. Le titre de « Fasciolae » apparaît en 377 dans une inscription de Saint-Paul-hors-les-murs. Voir Guerrieri, *op. cit.* (n. 28), p. 73 ; Krautheimer, *op. cit.* (n. 28), p. 136.

30. Sacchi, *op. cit.* (n. 26), p. 108. Le IX<sup>e</sup> siècle voit le transfert des restes de nombreux martyrs et de nombreuses reliques depuis des catacombes périphériques jusque dans des églises du centre de Rome. À ce titre, voir Krautheimer, *op. cit.* (n. 12), p. 14-15.

31. Sacchi, *op. cit.* (n. 26), p. 109.

32. A. M. Zito, « La decorazione marmorea della chiesa dei SS. Silvestro e Martino ai Monti tra il IV e il X secolo », *Alto Medioevo*, I (1967), p. 59-82 : p. 79-80, fig. 43-44 ; A. Melucco Vaccaro, *Corpus della Scultura Altomedievale, VII. La Diocesi di Roma, Tomo terzo. La II Regione Ecclesiastica*, Spolète, 1974, p. 208 ; R. Flaminio, « Roma, San Martino ai Monti : soffitto con maschera fogliata », *Rilavorazione dell'antico nel Medioevo*, M. D'Onofrio (éd.), Rome, 2003, p. 41-44 : p. 43 ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 15-23, 46-56, 67-74, fig. 35-43, 46, 82-93, 96-98, pl. II. ; Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 393-395, 859, fig. 561-563, 1358-1363.

qui présentent le même type de végétalisation que les exemplaires de la frise aurélienne. Les consoles qui soutiennent les blocs de corniche sont en forme de « S » et sont ornées d'une feuille d'acanthé sur leur face principale, et de rinceaux prenant leur origine d'une demi-palmette ou d'une rosette sur leurs faces latérales. Des consoles analogues composent la corniche externe de l'abside, tandis que les soffites y sont ornés de diverses formes végétales. Seul un de ces caissons comporte une tête végétalisée, mais elle se trouve en grande partie couverte par la console à sa droite.

Les seize fragments ornés de *Blattmasken* sont soit des *spolia*, soit des copies. La découpe des blocs et leur mode d'assemblage semblent aller dans le sens d'un remploi. Les panneaux, indépendants les uns des autres, sont disposés suivant la ligne incurvée de l'abside, mais appartenaient à l'origine à un unique bloc de corniche rectiligne<sup>33</sup>. En outre, l'homogénéité typologique et le style de ces têtes semblent suggérer une datation de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle, à l'instar des fragments du temple du Soleil. Certains exemplaires présentent cependant une accentuation des lignes du nez, des sillons nasaux, et des plis de part et d'autre de la bosse nasale, ainsi qu'une simplification de certaines zones du visage, qui semblent correspondre à des retouches<sup>34</sup>.

Pour déterminer le bâtiment d'origine de ces fragments, dont certains furent donc retouchés<sup>35</sup>, il nous faudrait considérer « le phénomène du remploi de *spolia* antiques promu à Rome dans la commission papale (...) à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle (...) en relation avec une enquête de plus large portée sur les possibles fonds d'approvisionnement en matériaux architectoniques dans la Rome de l'époque carolingienne »<sup>36</sup>. Mais là n'est pas le but de cet article. Notons toutefois que les fouilles des thermes voisins de Caracalla en 1909 ont révélé, entre autres objets, « un frammento di ornamento che comprende una grande maschera con barba stilizzata e trasformata in grandi foglie divergenti »<sup>37</sup>. Les « Notizie degli scavi di antichità » de 1912 comprennent en outre la photographie d'une console provenant de ces mêmes thermes et du même type que celles auxquelles sont associées nos têtes végétalisées<sup>38</sup>. Si ces observations n'autorisent pas à affirmer que les panneaux de l'église des Saints-Nérée-et-Achille proviennent à coup sûr des

33. Guerrieri, *op. cit.* (n. 28), p87-88.

34. Sur l'imitation des techniques antiques, voir De Lachenal, *op. cit.* (n. 12), p. 131.

35. Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 67-69.

36. « il fenomeno del reimpiego di *spolia* antichi promosso a Roma dalla committenza papale (...) a partire dalla fine dell'VIII secolo (...) in relazione ad un'indagine di più ampia portata sulle possibili fonti di approvvigionamento dei materiali architettonici antichi nella Roma carolingia » : Flamínio, *op. cit.* (n. 32), p. 44.

37. Archives de la Surintendance des Antiquités de Rome, Reg. XII, I/XVI, Museo Nazionale Romano.

thermes de Caracalla<sup>39</sup>, elles permettent tout de même de constater que l'association de ce type de console avec des têtes végétalisées existait bien à l'époque sévérienne, dans un bâtiment situé à moins de cent mètres de la dite église. Nous savons par ailleurs que l'art de l'époque d'Aurélien, auquel appartiennent les fragments de frise du temple du Soleil, a opéré des emprunts iconographiques et stylistiques aux productions sévériennes, et que les thermes de Caracalla ont fait l'objet de restaurations à cette même époque<sup>40</sup>. La ressemblance entre les têtes auréliennes du complexe de saint Sylvestre et les exemplaires sévériens<sup>41</sup> peut ainsi avoir favorisé la reprise de ces derniers dans l'église de Léon III.

Sous le pontificat de Serge II (844 et 847)<sup>42</sup>, la basilique de Saint-Martin-aux-Monts est unie au complexe titulaire primitif dédié à saint Sylvestre qui remonte au début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Elle intègre des *Blattmasken* au niveau du couronnement extérieur de son abside. Cette corniche est en marbre et se compose de trente-deux soffites et de trente-et-une consoles semblables aux blocs de Saints-Nérée-et-Achille. Douze des caissons présentent des têtes végétalisées<sup>44</sup> typologiquement similaires aux précédentes et donc caractéristiques du III<sup>e</sup> siècle à Rome.

38. E. Ghislanzoni, « Roma. Nuove scoperte nella città e nel suburbio. Regione XII. Scavi nelle Terme Antoniniane », *Notizie degli scavi di Antichità. Atti della R. Accademia dei Lincei*, IX (1912), p. 305-325 : fig. 8, p. 317.

39. Krautheimer, Guerrieri et Sacchi attribuent les fragments des deux corniches de l'abside aux Thermes de Caracalla : Krautheimer, *op. cit.* (n. 28), p. 141 ; Guerrieri, *op. cit.* (n. 28), p. 87-88 ; Sacchi, *op. cit.* (n. 26), p. 109. Pensabene propose d'attribuer ces blocs à un grand complexe d'approvisionnement où des artisans locaux de différents niveaux d'habileté ont collaboré avec des maîtres certainement originaires de Méditerranée orientale : Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 390-391.

40. Kähler, *op. cit.* (n. 15), p. 98-105 ; Neu, *op. cit.* (n. 15), p. 86-91 ; Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 842. Pour Toynbee et Ward Perkins, les décorateurs du temple du soleil appartenaient sans doute au même atelier que les sculpteurs responsables de la restauration des thermes de Caracalla : Toynbee, *op. cit.*, (n. 16)

41. Neu met notamment en évidence l'influence du rinceau peuplé d'une frise des thermes de Caracalla sur la frise du temple de *Sol* : Neu, *op. cit.* (n. 15), p. 86-91.

42. Sur les différentes phases de décoration sculptée de l'édifice, voir Zito, *op. cit.* (n. 32).

43. Sur l'église et son titre, consulter R. Vielliard, *Les origines du titre de Saint-Martin-aux-Monts*, Rome, 1931 (*Studi di antichità cristiana*, 4) ; B. M. Appolnj Ghetti, « Le Chiese titolari di S. Silvestro e S. Martino ai Monti », *Rivista di archeologia Cristiana*, XXXVII (1961), p. 271-302 ; Krautheimer, *op. cit.* (n. 28), p. 87-125 ; S. Serra, « Ss. Silvester et Equitius, titulus », *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, IV, E. M. Steinby (éd.), Rome, 1999, p. 325-328. Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 447-452. Pour sa localisation précise, voir Lanciani, *op. cit.* (n. 15, 1990), pl. 23.

44. Wegner, *op. cit.*, (n.2), p. 47 ; Apollonj Ghetti, *op. cit.* (n. 43), p. 297-299, fig. 24 ; Zito, *op. cit.* (n. 32), p. 79-80, fig. 42 ; Flaminio, *op. cit.* (n. 32) ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 6-15, 48-56, 67-74, fig. 6, 7, 10, 13, 15-19, 27, 31, 33, 94, 95, 99-104, 109, 116, pl. I. Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 860, fig. 695, 1364-1365.



Fig. 2 : Corniche externe de Saint-Martin-aux-Monts, Rome (cliché de l'auteure).

La datation des reliefs de la corniche de Saint-Martin-aux-Monts soulève pourtant de nombreux débats. Les blocs ont tour à tour été considérés comme des récupérations de matériaux anciens<sup>45</sup>, un mélange de remploi et d'imitation<sup>46</sup>, ou des copies médiévales de modèles antiques<sup>47</sup>. Ici encore, la recoupe d'une corniche originellement rectiligne plaide en faveur d'une récupération. Un bloc présente d'ailleurs, sur le même plan qu'une tête, un

45. Krautheimer, *op. cit.* (n. 28), p. 112 ; Flaminio, *op. cit.* (n. 32) ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16).

46. F. Mazzanti, « La scultura ornamentale romana nei bassi tempi », *Archivio Storico dell'Arte*, II (1896), p. 5-55 : p.20 ; Vielliard, *op. cit.* (n. 43), p. 75 ; Wegner, *op. cit.* (n. 2), p. 47 ; Apollonj Ghetti, *op. cit.* (n. 43), p. 299.

47. Zito, *op. cit.* (n. 32), p. 79-80 ; Melucco Vaccaro, *op. cit.* (n. 32), p. 208 ; L. Pani Ermini, *Corpus della Scultura Altomedievale, VII. La Diocesi di Roma, Tomo primo. La IV Regione Ecclesiastica*, Spolète, 1974, p. 114-115 ; A. Bonanni, « Catalogo delle sculture altomedievali », *San Clemente. La scultura del VI secolo*, F. Guidobaldi, C. Barsanti, A. Guglia Guidobaldi (dir.), Rome, 1992, p. 323-376, n. 45 ; J. Mitchell, « L'arte nell'Italia longobarda e nell'Europa carolingia », *Il futuro dei Longobardi. L'Italia e la costruzione dell'Europa di Carlo Magno (Brescia, 18 giugno-19 novembre 2000)*, C. Bertelli, G. P. Broglio (dir.), Milan, 2000, p. 173-188 : p. 177 ; L. Paroli, « La scultura a Roma tra il VI e il IX secolo », *Roma dall'antichità al Medioevo. Archeologia e storia nel Museo Nazionale Romano*, Milan, 2001, p. 132-143.

profil angulaire sur les bords supérieur et inférieur, confirmant le rempli<sup>48</sup>. Une observation directe de cette corniche, réalisée il y a quelques années<sup>49</sup>, a en outre permis de mettre en évidence des marques d'outils propres au savoir-faire du IX<sup>e</sup> siècle à Rome<sup>50</sup>, preuve que certains blocs, essentiellement les soffites avec *Blattmasken* et les consoles, furent retravaillés. La physionomie de ces têtes retaillées rappelle l'expressivité marquée qui caractérise tant les têtes végétalisées de l'époque d'Aurélien<sup>51</sup>, et donc de la Rome chrétienne primitive, que celles du monde byzantin<sup>52</sup>. Cette dernière influence ne doit pas surprendre, car Rome est sous domination byzantine jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Les relations avec l'Orient ne cessent donc de s'accroître durant cette période, et la ville est sujette à une forte influence orientale, notamment via l'importation d'objets liturgiques et d'autres productions marmoréennes des ateliers constantinopolitains qui parviennent en Italie dès le VI<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Les deux sources de matériaux ont ainsi pu servir de modèles aux sculpteurs du IX<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup> responsables des retouches de blocs du III<sup>e</sup> siècle.

L'église de Sainte-Praxède remonte à un édifice paléochrétien du IV<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>, et se voit reconstruite par Pasquale I (817-824) à l'occasion du déplacement de reliques saintes. Trois plaques de marbre blanc, encastrées

48. Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), fig. 27.

49. Flaminio, *op. cit.* (n. 32) ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16).

50. *Ibid.*, p. 68-69. Sur le savoir-faire technique des lapidaires romains du IX<sup>e</sup> siècle, voir G. Macchiarella, « Note sulla scultura in marmo a Roma tra VIII e IX secolo », *Roma e l'età carolingia*, Rome, 1976, p. 289-299.

51. *Cfr supra* n. 19.

52. Voir par exemple certains chapiteaux du VI<sup>e</sup> siècle au Musée archéologique d'Istanbul : N. Firatli, *La sculpture byzantine figurée au Musée archéologique d'Istanbul*, Paris, 1990 (*Bibliothèque de l'Institut français d'Études anatoliennes d'Istanbul*, XXX), n° 218-220. Rappelons qu'aucune tête végétalisée ne semble produite en Italie entre le IV<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècles, alors que le motif semble se maintenir dans le monde byzantin.

53. P. Toesca, *Storia dell'Arte Italiana, I Il Medioevo*, Turin, 1965, p. 433 ; J. Lafontaine-Dosogne, « L'influence artistique byzantine dans la région Meuse-Rhin du VIII<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle », *Byzantine East, Latin West. Art-Historical Studies in Honor of Kurt Weitzmann*, K. Weitzmann, D. Mouriki, C. F. Moss, K. Kiefer (éd.), Princeton, 1995, p. 181-192. Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 390.

54. Les productions de l'époque carolingienne à Rome se caractérisent par un relief assez plat. Le répertoire est essentiellement géométrique et intègre quelques éléments figurés tels que des oiseaux ou des arbres, tandis que la figure humaine est presque absente. Consulter Mazzanti, *op. cit.* (n. 46) ; C. C. Van Essen, « Reliefs décoratifs d'époque carolingienne à Rome », *Mededelingen van het Nederlands Historisch Instituut te Rome*, 29 (1957), p. 84-113 ; G. Matthiae, *Le Chiese di Roma dal IV al X Secolo*, Bologne, 1962 (*Roma Cristiana*, III), p. 253-258 ; Toesca, *op. cit.* (n. 53) ; Macchiarella, *op. cit.* (n. 50) ; Hubert, *op. cit.* (n. 12) ; Paroli, *op. cit.* (n. 47), p. 132-143.

55. Sur l'église, voir Krautheimer, *op. cit.* (n. 28), p. 235-262 ; Apollonj Ghetti, *Santa Prassede*, Rome, 1961 (*Le Chiese di Roma Illustrate*, 66) ; Pani Ermimi, *op. cit.* (n. 47). Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 402-429. Le *titulus Praxedis* est connu depuis le V<sup>e</sup> siècle : *Ibid.*, p. 111. Pour sa localisation précise, voir Lanciani, *op. cit.* (n. 15, 1990), pl. 23.

dans le mur de fond de la chapelle du Crucifix suite aux travaux de restauration de la crypte en 1944, présentent des têtes végétalisées<sup>56</sup>. Ces fragments sont inégalement conservés, mais les têtes y sont toutes placées au centre de caissons environnés de larges zones laissées nues. Leur végétalisation est du même type que celle des exemples précédents, et donc typique du III<sup>e</sup> siècle. On a proposé d'y voir tant des productions antiques<sup>57</sup> que des œuvres de l'époque carolingienne<sup>58</sup>. Leur physionomie les rattache cependant aux exemplaires retaillés de Saints-Nérée-et-Achille et de Saint-Martin-aux-Monts, avec un soin particulier accordé au polissage des marques d'outils. Il s'agirait donc également de pièces du III<sup>e</sup> siècle retravaillées, ou alors de copies imitant fidèlement leur typologie. Dans la première hypothèse, la proximité de Saint-Martin-aux-Monts et les dimensions similaires des caissons<sup>59</sup> laissent penser à une possible origine commune des fragments.

La disposition actuelle des blocs ne laisse aucun indice sur leur emplacement dans l'église. Il semble toutefois que leur fonction originelle ait bien été celle de soffites, la large zone sous les têtes servant à encastrier la plaque dans le mur. Certains proposent de replacer ces blocs dans un schéma analogue à celui des deux églises précédemment analysées, car un sondage pratiqué dans le mur moderne de l'abside a révélé une portion de couronnement présentant des consoles similaires à celles déjà décrites<sup>60</sup>. Il n'a cependant pas encore été possible de vérifier si elles furent bien intégrées dans une portion du IX<sup>e</sup> siècle, et la plus grande des plaques conservées aurait dû être davantage réduite pour suivre le contour curviligne de l'abside. Nous sommes donc à nouveau confrontés, sous réserve, à l'association du même type de consoles avec le même type de têtes végétalisées, sans pouvoir pousser plus avant la reconstitution de leur agencement carolingien.

56. Zito, *op. cit.* (n. 32), p. 79-80, fig. 41 ; Pani Ermini, *op. cit.* (n. 47), n° 55-57, pl. XXII-XXIII ; Flamínio, *op. cit.* (n. 32), p. 43 ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 23-26, 48-56, 67-74, fig. 48a-50 ; Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 408, fig. 594.

57. Wegner, *op. cit.* (n. 2), p. 47 ; Apollonj Ghetti, *op. cit.* (n. 55), p. 86 ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16).

58. Vielliard, *op. cit.* (n. 43), p. 75-76 ; Melucco Vaccaro, *op. cit.*, (n. 32), p. 208 ; Zito, *op. cit.* (n. 32), p. 80 ; Melucco Vaccaro, *op. cit.* (n. 32), p. 208 ; Pani Ermini, *op. cit.* (n. 47), p. 115.

59. Les caissons mesurent environ 40 cm de haut et 90 cm de large.

60. Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 24-26, fig. 51-52.

L'église des Quatre-Saints-couronnés remonte au IV<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup> et son titre est identifié avec le *Titulus Aemilianae* de la fin du V<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>. Elle est rénovée par Léon IV (847-855), qui y dépose les reliques des saints titulaires. Dans une portion du mur Nord du cloître, datée de cette époque, nous retrouvons un bloc de marbre blanc en tout point analogue à ceux de Sainte-Praxède<sup>63</sup>. Il soulève ainsi les mêmes interrogations quant à sa datation et à sa mise en œuvre : bloc du III<sup>e</sup> siècle, peut-être retaillé vers la moitié du IX<sup>e</sup> siècle, ou copie ? Le couronnement de la partie haute de l'abside a livré vingt-cinq consoles identiques à celles déjà analysées. Elles sont dans le mur du XII<sup>e</sup> siècle, mais il s'agit d'une réutilisation sous Pasquale II des consoles prélevées dans la précédente abside construite sous le pontificat de Léon IV. La plaque avec la tête végétalisée est intégrée dans le cloître à la même époque, et ne peut donc pas avoir été utilisée comme bloc de corniche associée aux consoles absidiales<sup>64</sup>.

La Chaire de saint Pierre<sup>65</sup>, trône offert au pape Jean VIII suite au couronnement de Charles le Chauve à Rome le 25 décembre 875<sup>66</sup>, s'inscrit dans la continuité de ce regain d'intérêt pour les *Blattmasken*<sup>67</sup>. Le motif agit encore comme *memoria*, mais par le biais de l'imitation et non plus du rem-

61. Sur l'église, voir R. Krautheimer, *Corpus Basilicarum Christianarum Romae: The early Christian Basilicas of Rome (IV–IX Centuries)*, Cité du Vatican, IV, 1977, p. 27 ; B. M. Apollonj Ghetti, *I Ss. Quattro Coronati, Rome, 1964 (Chiese di Roma illustrate, 81)* ; Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 464-484. Pour sa localisation précise, voir Lanciani, *op. cit.* (n. 15, 1990), pl. 30.

62. Melucco Vaccaro, *op. cit.* (n. 32), p. 177.

63. Mazzanti, *op. cit.* (n. 46), p. 20 ; Zito, *op. cit.* (n. 32), p. 79-80, fig. 40 ; Melucco Vaccaro, *op. cit.* (n. 32), n° 175, p. 207-208, pl. LXII ; Flaminio, *op. cit.* (n. 32), p. 43 ; Guidobaldi, *op. cit.* (n. 16), p. 33, 48-56, 67-74, fig. 65 ; Pensabene, *op. cit.*, (n.15), p. 468. Zito date le fragment de l'époque d'Honorius II (625-638) : Zito, *op. cit.* (n. 32), p. 79.

64. Une autre tête végétalisée apparaît sur un petit fragment architectural posé dans l'angle Nord-Ouest du cloître : Pensabene, *op. cit.*, (n.15). Elle présente le même type de végétalisation que les exemples déjà rencontrés p. 483, fig. 763. et sa physionomie ne laisse aucun doute sur sa datation antique. Le fragment est malheureusement hors contexte, n'autorisant pour l'instant aucune hypothèse sur son utilisation dans l'église.

65. Sur le trône, voir F. Mütterich, « Der Elfenbeinschmuck des Thrones », *La cattedra lignea di San Pietro in Vaticano*, M. Maccarrone (dir.), 1971 (*Memorie. Atti della Pontificia Accademia Romana di archeologia*, vol X, serie III, appendice 3), p. 253-273 ; M. Maccarrone, « Die Cattedra Petri im Hochmittelalter : Vom Symbol des paepstlichen Amtes zum Kultobjekt », *Römische Quartalschrift*, 75, 1980, p. 171-205 ; M. Guarducci, *La Cattedra di San Pietro nella Scienza e nella Fede*, Rome, 1982 ; L. Nees, *A Tainted Mantle. Hercules and the Classical Tradition at the Carolingian Court*, Philadelphia, 1991 ; R. Deshman, « Antiquity and Empire in the Throne of Charles the Bald », *Byzantine East, Latin West. Art-Historical Studies in Honor of Kurt Weitzmann*, K. Weitzmann, D. Mouriki, C. F. Moss, K. Kiefer (éd.), Princeton, 1995, p. 131-141.

66. Sur les relations entre l'Italie et les Carolingiens, voir notamment Krautheimer, *op. cit.* (n. 12) ; Hubert, *op. cit.* (n. 12) ; J. Mitchell, « L'Italia e i Franchi », *Il futuro dei Longobardi. L'Italia e la costruzione dell'Europa di Carlo Magno (Brescia, 18 giugno-19 novembre 2000)*, C. Bertelli, G. P. Brogiolo (dir.), Milan, 2000, p. 414-429 ; M. Sot, « La première renaissance carolingienne : échanges d'hommes, d'ouvrages et de savoirs », *Actes du 32<sup>e</sup> congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Dunkerke, 2001, p. 23-40 ; Veyrard-Cosme, *op. cit.* (n. 12).

ploi car il s'agit assurément de productions d'un atelier de la cour carolingienne et non plus de *spolia*. Les rinceaux de ce siège offrent en outre un jalon important dans le cheminement de la tête végétalisée, car ils illustrent un cas remarquable de filiation entre la tradition antique et les développements formels de l'époque gothique. Les deux têtes situées au milieu des traverses supérieures de la face avant et du flanc gauche du siège<sup>68</sup> présentent une végétalisation « rayonnante », caractéristique d'une partie de la production byzantine du motif<sup>69</sup> : les rinceaux partent des cheveux, des moustaches et du menton, et non des joues. Sur la face avant du montant droit du siège et au milieu du montant droit du dossier<sup>70</sup>, se trouvent deux dérivations typiquement médiévales du thème original, qui n'existent pas dans l'Antiquité, mais apparaissent fréquemment dans les manuscrits anglo-saxons et germaniques<sup>71</sup> : le « crache-tige », mêlé ici à une végétalisation antique, et la tête léonine crachant des rinceaux.

Dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle, la *renovatio* occidentale et chrétienne de la Rome de l'Antiquité tardive remet à l'honneur les restes de ce passé glorieux. Le remploi de la frise du temple du Soleil dans l'important complexe de Saint-Sylvestre semble ainsi avoir donné une nouvelle impulsion dans le recours aux *Blattmasken* dans plusieurs églises du IX<sup>e</sup> siècle. Nous les retrouvons dans deux ensembles homogènes, les corniches de Saints-Nérée-et-Achille et de Saint-Martin-aux-Monts, et dans les remplois isolés et fragmentaires des églises de Sainte-Praxède et des Quatre-Saints-Couronnés. Bien que nous ne puissions pas exclure que les têtes ainsi remployées aient fait partie de la décoration antérieure de ces églises, la convergence de nos observations semble indiquer un remploi direct de documents du III<sup>e</sup> siècle, démarche qui s'intègre parfaitement dans ce climat de *renovatio* : des églises titulaires primitives sont rénovées, célèbrent les premiers saints et martyrs de

67. Pani Ermini, *op. cit.* (n. 47), p. 115. Sur l'utilisation de l'iconographie antique dans la propagande carolingienne, voir notamment D. Alibert, « La matière antique dans l'imagerie politique carolingienne », *La mémoire de l'Antiquité dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge : communications présentées au Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge de l'Université de Paris X-Nanterre, 1996-1998*, M. Sot (éd.), Nanterre, 2000 (*Les Cahiers du centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge*, VIII), p. 81-104. Sur la valeur de l'acanthe dans l'art carolingien, voir J.-Cl. Bonne, « Les ornements de l'histoire (à propos de l'ivoire carolingien de saint Remi) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 51-1, 1996, p. 37-70, en particulier, p. 63-70.

68. Mütterich, *op. cit.* (n. 65), pl. XVIII2.

69. Voir notamment un chapiteau du Musée Archéologique d'Istanbul : Firatli, *op. cit.* (n. 52), n° 223.

70. Mütterich, *op. cit.* (n. 65), pl. XIX, XXXIII2.

71. Dans les marges de ces manuscrits, les figures végétales, humaines et animales se fondent, abolissant ainsi les frontières entre les règnes. Sur l'influence du monde anglo-saxon sur le continent dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, voir P. Riché, *Éducation et culture dans l'occident barbare. VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1962 (*Patristica Sorbonensia*, 4), p. 423-427 ; Veyrard-Cosme, *op. cit.* (n. 12), p. 107.

Rome, et intègrent des fragments architectoniques – en l’occurrence des têtes végétalisées – des premiers siècles de la Chrétienté dans leur décoration.

Dans ce contexte, nous observons trois formes d’appropriation iconographique de la *Blattmaske* : des remplois non retouchés, des récupérations retravaillées fidèlement aux originaux, et d’éventuelles copies témoignant d’une recherche d’imitation. La réception de la signification originelle du motif est quand à elle plus difficile à appréhender. Sur certains caissons des églises de Saint-Nérée-et-Achille et de Saint-Martin-aux-Monts, le recouvrement partiel du motif par une console adjacente semble indiquer que ce ne sont pas les têtes végétalisées en tant que telles qui intéressaient les responsables du programme décoratif de ces églises, mais plutôt leur origine antique. Ces têtes semblent ainsi avoir été assimilées en tant que *memoria*, témoins de la grandeur de la Rome chrétienne primitive.

Quelques années plus tard, le trône de Charles le Chauve, production carolingienne, nous présente une forme végétalisée qui s’apparente à un schéma antique, une réinterprétation mêlant éléments anciens et nouveauté, et un avatar typiquement médiéval. La *Blattmaske* acquiert ainsi sur la Chaire de Saint Pierre une autonomie formelle qui lui est propre et qui culminera dans les productions gothiques, si répandues dans nos régions, tandis que l’Italie semble maintenir la pratique du remploi<sup>72</sup>.

72. Voir par exemple le linteau de la cathédrale de Modène : A. Peroni, « Acanthe remployée et acanthe imitée dans les cathédrales de Modène, Ferrare et Pise », *L’acanthé dans la sculpture monumentale de l’Antiquité à la Renaissance*, Paris, 1993, p. 313-326.